

PLATEFORME DE RENOVATION ENERGETIQUE DE L'HABITAT PRIVE MISE EN PLACE PAR LE SDEA



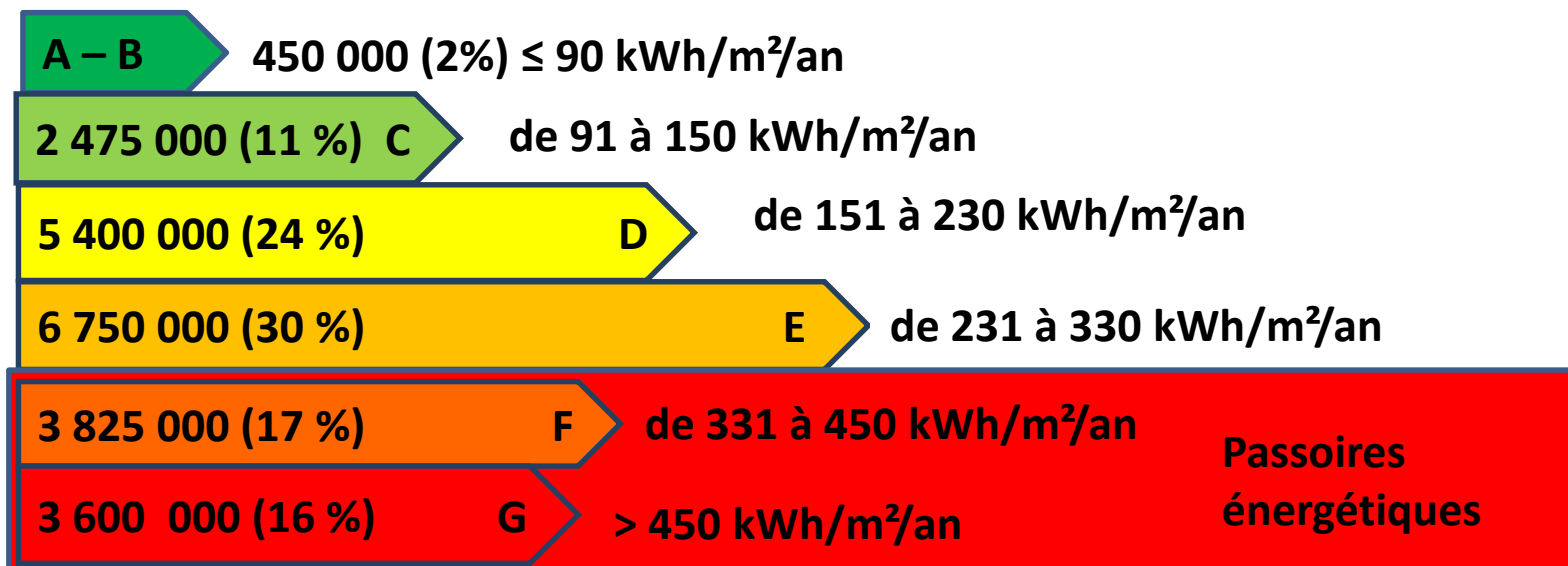
Le contexte :

- Le secteur du bâtiment représente 45 % de la consommation énergétique finale
- 12 millions de personnes concernées par la précarité énergétique
- Près de 7,5 millions de logements mal isolés (passoires énergétiques).

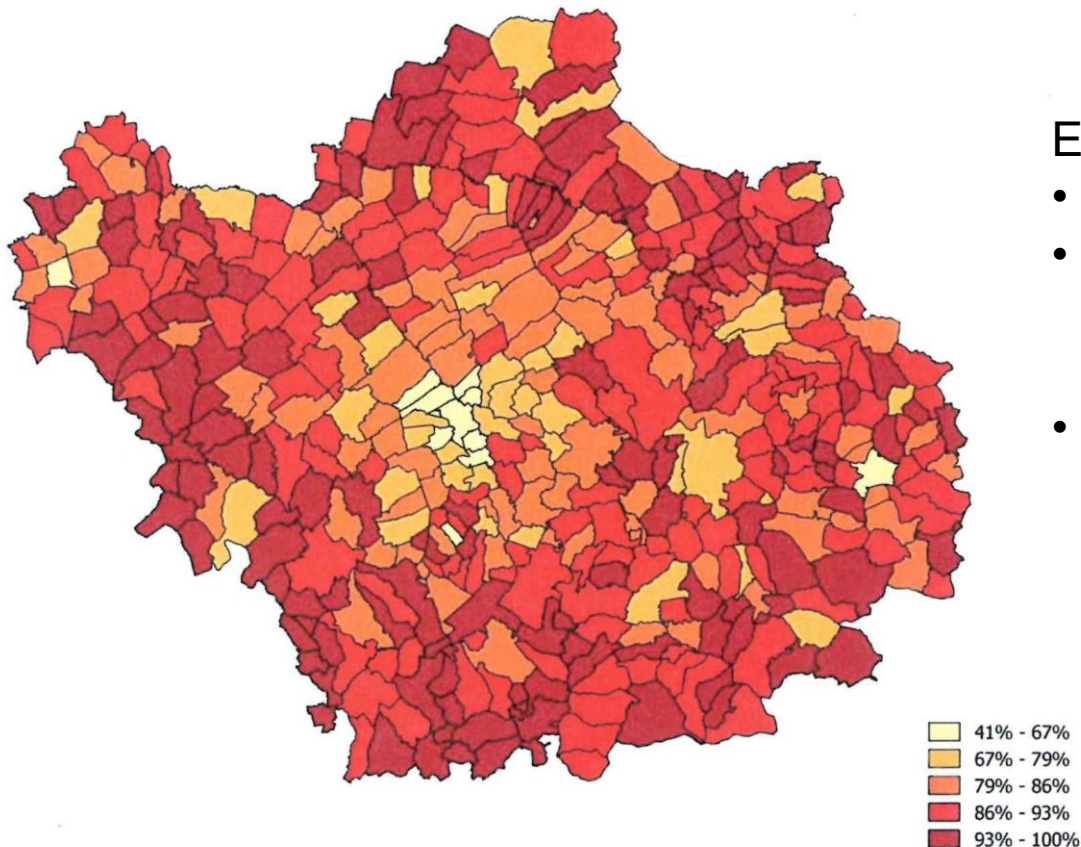
Trajectoire fixée par la loi Grenelle de l'Environnement et la loi de Transition énergétique pour la croissance verte

- Réduction des consommations d'énergie du parc de logements existant **d'au moins 38 % d'ici 2020**
- Réduction de 15 % de la précarité énergétique d'ici 2020
- Rénovation énergétique de 500 000 logements par an à compter de 2017 (dont 100 000 logements sociaux)
- Rénovation des passoires énergétiques d'ici 2025

Répartition des 22,5 millions de logements du parc privé selon l'étiquette « énergie »



Pourcentage de logements d'étiquette DPE E et moins (>231 kwhep/m²) dans les communes du département de l'Aube



Etat des lieux dans l'Aube :

- 150 000 logements
- Dont 99 000 logements de classe énergétique E et moins
- Dont 80 % de maisons individuelles

Les missions de RénovAube – Le SDEA tiers de confiance

Accompagner les propriétaires particuliers, en toute neutralité, aussi bien sur les bouquets de travaux que sur la rénovation complète



Mobiliser et accompagner les professionnels du bâtiment



Collaborer avec les services compétents



Mobiliser des organismes bancaires